MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

7 Juin 1985 N° de série continue 301 Bulletin n° 13

TORDEUSE ORIENTALE, CARPOCAPSE, POU DE SAN JOSE, MOUCHE DE LA CERISE	: c'est le moment du 1er traitement
VERS DE LA GRAPPE	: 1ers glomérules en zones précoces mais en trop faible quantité pour traiter
CICADELLES	: traitement spécifique inutile. Choisissez un produit "vers de la grappe" efficace si + de 100 larves pour 100 feuilles
MILDIOU	: protection généralisée en TOUTES ZONES
OIDIUM	: la floraison commence. Assurez une bonne couverture
POURRITURE GRISE	: trop tôt pour traiter.

ARBRES FRUITIERS

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le 1er vol qui a débuté autour du 20 Avril en zones précoces et début Mai en zones tardives, n'a connu une intensification qu'après le 12 Mai. Mais les températures crépusculaires favorisant les accouplements n'ont été vraiment élevées qu'à partir du 26. Ce vol affectant généralement les jeunes pousses peut faire des dégâts en pépinières et en jeunes plantations. Dans ces cultures ainsi que dans les plantations plus âgées ayant subi des attaques en 1984, <u>un traitement est à effectuer dès réception</u> àl'aide d'un des produits suivants :

azinphos : 40 g de ma/hl
carbaryl : 120 g de ma/hl
deltaméthrine (Decis) : 1,75 g de ma/hl
dichlorvos : 125 g de ma/hl
fenitrothion : 50 g de ma/hl
fenvalérate (Sumicidin) : 7,50 g ma/hl
méthidathion (Ultracide) : 40 g de ma/hl
méthomyl (Lannate) : 62,5 g de ma/hl
mévinphos : 50 g de ma/hl
oléoparathion : 20 g + huile
parathion : 25 g de ma/hl
phosalone (azophène, zolone) : 60 g de ma/hl

CARPOCAPSE DES POMMES, POIRES ET NOIX

Les premières captures du 1er vol ont eu lieu autour du 15 Mai, en régions précoces, mais c'est surtout à partir du 26 que ces captures, et surtout les émergences en cage d'élevage, ont été nombreuses. Les températures crépusculaires chaudes qui ont suivi ont favorisé les accouplements et les pontes. Dans les régions les plus précoces (Vallée du Rhône de tous départements, monts du Lyonnais au-dessous de 300m) on peut effectuer soit :

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

- soit : on peut effectuer dès réception une application ovicide à l'aide de diflubenzuron (dimilin à 10 g de ma/hl) ;
- soit à partir du 10 juin avec l'un des produits larvicides suivants (en grammes de matière active à l'hectolitre) :

azinphos	: 40
carbaryl (SEVIN, KUMITAL)	: 75
cyperméthrine (CYMBUSH, KAFIL)	: 3
deltaméthrine (DECIS)	: 0,75
dialiphos (TORAK)	: 75
diazinon	: 30
diethion (RHODOCIDE)	:100
diflubenzuron (DIMILIN)	: 10
diméthoate	: 50
fenitrothion	: 50
fenthion (LEBAYCID)	: 50
formothion (ANTHIO FORT)	: 50
malathion	: 75
méthidathion (ULTRACIDE 20)	: 30
méthomyl (LANNATE 20)	: 75
oléoparathion : dose de parathion	: 20
parathion méthyl	: 30
parathion éthyl	: 25
perméthrine (AMBUSH, PERTHRINE)	: 4
phosalone (AZOPHENE, ZOLONE)	: 60
phosmet (IMIDAN)	: 50
phosphamidon (DIMECRON)	: 40
azinphos éthyl + diéthion	
chlorpyriphos éthyl + diméthoate	

Parmi ces produits, diflubenzuron, phosalone, phosmet et phosphamidon sont les moins nocifs aux insectes utiles. Eviter le diflubenzuron sur les fruits à destination des U.S.A. et du Canada.

Dans les autres régions, attendre un Bulletin ultérieur.

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol vient de commencer. L'intervention contre les adultes peut donc débuter actuellement en régions précoces par l'emploi de la deltaméthrine (DECIS à 1,25 g ma/hl). La lutte classique contre les larves aura lieu à partir du 11 Juin sur variétés changeant de couleur. Produits à utiliser (en g de ma/hl) :
- diméthoate : 30, formothion (ANTHIO FORT) : 50, malathion : 100

Respecter les délais d'emploi avant récolte.

POU DE SAN JOSE

Dans le Sud de la Circonscription (Sud Ardèche et Drôme) les premières éclosions ont lieu. Prévoir un traitement dès réception à l'aide d'un des produits suivants :

parathion	: 30 g de ma/hl
oléoparathion	: 25 g de parathion/hl
méthidathion (ultracide 20 bouillie)	: 40 g de ma/hl

TAVELURES

Maintenir la protection, principalement dans les Savoies.

BACTERIOSE DU NOYER

Il est nécessaire de continuer la protection en effectuant un traitement au moment de la chute des stigmates. Utiliser une spécialité à base de cuivre en respectant la dose de 150 g de cuivre-métal à l'hl.

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE

Situation actuelle - Commencé fin avril (22 avril pour les postes les plus précoces : Charentay 69, Tain l'Hermitage 26), le 1er vol se termine actuellement.

Très irrégulier début mai, suite aux mauvaises conditions météorologiques, il s'est ensuite régularisé.

Le vol est resté de très faible importance dans plusieurs postes de l'Ain et de Savoie (Jongieux, Freterive, Cruet).

Les 1ères pontes ont été observées le 21 mai, mais restent ENCORE TRES PEU NOMBREUSES ACTUELLEMENT.

Dans le secteur de Tain l'Hermitage (26) et Charentay (69), les lers glomérules ont été observés, mais en très faible quantité. Dans les autres secteurs, ils ne sont pas encore formés.

Préconisations - Le traitement en lère génération s'effectue en CURATIF sur des jeunes chenilles de 5-6 mm, seulement si le seuil de tolérance est dépassé : 200 glomérules pour 100 grappes dans la Vallée du Rhône, 100 glomérules pour 100 grappes dans les vignobles de l'Ain, des Savoies et de la Loire (ces seuils sont prévus pour des récoltes moyennes ; il convient d'être plus "sévère" sur le nombre de glomérules tolérés pour de faibles sorties de grappe).

- **Dans les zones précoces** (Vallée du Rhône, secteurs de Belleville (69) Lucenay 69) il serait donc temps d'effectuer ce traitement. Mais vu la faible importance des pontes et des glomérules, **il ne se justifie pas de manière généralisée.**
- **Dans les autres secteurs,** les lers glomérules devraient apparaître vers le 15 juin. **Ne traitez pas avant, et seulement si le seuil de tolérance est dépassé.**

Produits (voir tableau ci-joint)

. Eliminez pour ce ler traitement les produits à action purement préventive (marqués "cXr" dans le tableau)

. Certains produits peuvent favoriser les pullulations d'acariens rouges et jaunes (marqués "pull.ac." dans le tableau). Ne les employez pas trop souvent.

- Dans tous les cas

. NE TRAITEZ QUE SI LE SEUIL EST DEPASSE . LE TRAITEMENT DOIT ETRE EFFECTUE SOIGNEUSEMENT, EN PULVERISANT BIEN SUR LES GRAPPES . CHOISISSEZ UN PRODUIT A ACTION CURATIVE

MILDIOU

Les foyers primaires sont restés très "discrets" cette année, mais les orages des derniers jours de mai ont pu provoquer des contaminations secondaires.
(un foyer secondaire signalé le 3 juin en Savoie).

- **Dans les zones les plus précoces** (Vallée du Rhône) et dans le Beaujolais, la protection conseillée dans le dernier Bulletin doit être déjà en place.
- **Dans les secteurs plus tardifs** (Loire, Ain, Savoies), un TRAITEMENT GENERALISE S'IMPOSE DES RECEPTION, avec un produit à base de cymoxanil (Curzate).

POURRITURE GRISE

Les premières taches sur feuilles ont été signalées, mais restent **exceptionnelles.**

Dans les parcelles particulièrement sensibles, vous pourrez choisir des anti-mildiou à action freinatrice sur la pourriture (contenant du folpel).

MAIS AUCUN TRAITEMENT SPECIFIQUE POURRITURE NE SE JUSTIFIE ACTUELLEMENT.

Nous ferons le point sur les résistances dans un prochain Bulletin.

INSECTICIDES AUTORISES CONTRE LES VERS DE LA GRAPPE

	Spécialités commerciales	dose en ma /hl	durée d'action	EFFICACITE COMPAREE au PARATHION - réf. essais P.V.	OBSERVATIONS
acéphate	ORTHENE	60 g	12-15 j.	inférieure	act.sur cicadelles Hom.pyrale
azinphos	AZINTHO[x] 40-SAFITEX-GUSATHION-SEPIZIN-CARFENE-AZINUGEC-TECHN'INFOS-PANCIDE;avec différents acaricides TAXENE-AZODRIN ...	40 g	12-15 j.	comparable	cXr Hom.acariens,mais pull.ac.
bacillus thurin.	BACTOSPEINE, THURICIDE ...		15 j.	faible	cXr insecticide biologique
bromophos	NEXION, SOVINEXION ...	50 g	7-10 j.	courte	cXr efficacité courte, peu d'intérêt en préventif
carbaryl	SEVIN, CARBATOX, KUMITAL, MINOTOR ... avec acaricide : NAFTIL, avec lindane : NAFTILO, + fongicide : KUMITEB	120 g	12-15 j.	comparable	cXr pull.ac.
chlorpyriphos	DURSBAN 2		12-15 j.	comparable	précuratif action acaricide
chlorpyriphos + diméthoate	FINETHYL D, SALUT	27,8+ 22,2	12-15 j.	compar.au fenvalérate	précuratif action sur cicadelles Hom.pyrales
cyperméthrine	RIPCORD, KAFIL, MASTOR, CYMBUSH,SHERPA ... + soufre : PYRESOUFRE, + diazinon : POLYDIAL	3 g	15-21 j.	un peu inférieure compar.au fenvalérate	cXr action sur cicadelles, Hom. pyrales, pull.ac.
deltaméthrine	DECIS	1,75g	15-21 j.	égale	cXr Hom.pyrale,act/cicad.Pull.ac
dialiphos	TORAK	75 g	17-25 j.		Hom.acariens
diazinon	KNOX OUT, DIAZITHRINE	30 g	12-15 j.	très inférieure	
dichlorvos	CARMETHIN 50, DEDEVAP, DICLOTOX, NOGOS, APHITOX, CHLORVOS ...	125 g	4- 5 j		intérêt 3e gén.: raisin de table Hom. pyrale.
fénitrothion	FOLITHION, PIRIZOL, SUMIFENE, FENIBEL, PALUTHION, DOTIX, TECHN'ITRO... + trichlorfon : DICONTAL Fort, + formothion : ANTHIOMIX, + fenvalérate : SUMICOMBI	50 g	7-15 j.	comparable	action acaricide
fenvalérate	SUMICIDIN	7,5 g	15-21 j.	un peu inférieure	cXr Hom.ac.jaunes, Hom.pyrale
malathion	JOSEOL, MALATOX, ZITHIOL, MALYPHOS, MALTIONOX, MALIXOL, DRIVOX ... + soufre : THIOCIDE	75 g	4- 5 j.		cXr Hom. acariens
méthidathion	ULTRACIDE	30 g	15-21 j.	égale	cXr Hom.acar.;act/chenil.âgées de 15j.
méthomyl	LANNATE + parathion : VERFOR, + différ.acaricides : ACAVERS,SEPICLAR	37,5g	21 j.	égale	cXr act.acar.&cicad.Hom.pyr.act./chenil.âgées de 25j.
mévinphos	PHOSDRIN, PHOSLIT, MEVINTOX, TECHN'OFOS, SOVIPHOS ...	50 g	3 j.		
parathion	Nombreuses spécialités. Microencapsulées :PENNCAP, FULKIL,+carbophénothion YPHOS, VITICARB, + différ.acaricides : TUVER,KELTHANE MIXTE,RHODIATOX, DRIFENE, EKADRINE, AZOBANE, NEUTRION, GESARONE, VERECAR, TETRAM ...	20 à 30 g	12-15 j.	référence	spéc.microencapsulées + remanentes : durée act.15-20 j.,actif sur chenil. âgées de 25 j.
perméthrine	AMBUSH	4 g	15-20 j.	médiocre	cXr Hom. pyrale
phosalone	AZOPHENE, ZOLONE, + parathion : TAXILONE	60 g	18 j.	inférieure	cXr Hom. acariens
quinalphos	EKALUX	24,25 g	12-15 j.	compar.à fenvalérate	cXr Hom. pyrale
tétrachlorvinphos	GARDONA	75 g	12-15 j.	comparable	
thiodicarbe	LARVIN	37,5 g	21 j.	compar.à fenvalérate	Hom. pyrale
alphaméthrine	FASTAC	1,75 g		compar.à fenvalérate	cXr Hom. pyrale
					cXr = ne pas utiliser en curatif